



Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC

**PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES
INSTITUTIONS FINANCIERES REGIONALES DE LA CEMAC**

Unité de Gestion du Projet

Services Centraux de la BEAC

Avenue Monseigneur Vogt, Boîte Postale 1917.- Yaoundé – République du Cameroun
Tél. (237) 22 23 40/30/60 Fax : (237) 22 23 33 29

Institution : **Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) - Yaoundé - Cameroun**

Nom du projet : **Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionales de la CEMAC – P161368**

PPA IDA n° : **V1650**

Titre de services : **Services de consultants pour une assistance à l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire pour la surveillance des systèmes et moyens de paiement de la CEMAC**

SOLLICITATION DE MANIFESTATIONS D'INTERET
N° 004/BEAC/SG/CSPMP/PRCIFC/2018/MI

1. **La Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC)** a sollicité un crédit de l'Association de Développement International (IDA) pour financer le Projet de Renforcement des Capacités des Institutions Financières Régionale de la CEMAC, et a l'intention d'utiliser une partie de ce crédit pour effectuer des paiements au titre du contrat de *Services de consultants pour une assistance à l'élaboration d'un cadre légal et réglementaire pour la surveillance des systèmes et moyens de paiement de la CEMAC*.

2. **Mission de consultants :**

Il s'agit de proposer la mise en place d'une organisation commune et des procédures similaires permettant à la BEAC d'assurer efficacement sa mission de surveillance de tous les services de paiement dans la CEMAC. La surveillance des systèmes des paiements dans la CEMAC concerne les systèmes directement exploités par la Banque (SYGMA, SYSTAC, SWIFT et les réseaux de télécommunications) et ceux non exploités par cette dernière (la monnaie électronique, le système monétaire interbancaire, la monétique interne des établissements de crédit, les systèmes de transfert d'argent etc.).

Plus précisément, le consultant recruté devra accompagner la BEAC dans la mise en place d'un cadre légal et réglementaire en conformité avec les principes de la BRI pour une surveillance efficace des systèmes de paiements dans la CEMAC. A ce titre, il devra, tout d'abord, fournir un rapport d'étude du contexte spécifique de la CEMAC sur les dispositifs légaux et réglementaires au regard des standards africains et internationaux. Il s'agira ensuite d'accompagner la BEAC à l'édiction des règles relatives :

- aux normes techniques et fonctionnelles applicables aux solutions technologiques utilisées en vue de garantir la sécurité, l'efficacité et la crédibilité des services de paiement ;
- au régime juridique de l'émission des moyens de paiement et de leur conversion en monnaie scripturale ou fiduciaire ;
- à l'interopérabilité des systèmes de fourniture des services de paiement ;

- aux limites relatives aux comptes de paiement, des instruments de paiement, des opérations de paiement et des frais afférents ;
- à la gestion des réclamations ;
- à la lutte contre la fraude.

La durée de la mission est estimée à environ **dix-huit (18) mois** et la date prévue pour le démarrage de la mission est **juillet 2018**.

Les termes de référence (TDR) qui donnent les détails de la mission du consultant peuvent être consultés sur le site web de la BEAC à l'adresse **www.beac.int**.

- 3. La Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP)**, invite les consultants admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour l'exécution des services (brochures, références concernant l'exécution de contrats analogues, expérience dans des conditions semblables, etc.). A cet égard, le consultant devra justifier d'une expérience d'au moins 10 ans dans le domaine de la monétique et des systèmes de paiement et avoir mené plusieurs missions dans (i) l'évaluation des infrastructures des systèmes de paiement et la définition de stratégie de supervision ou de contrôle et (ii) l'élaboration de cadre juridique et réglementaire du secteur (rédaction des normes réglementaires). En outre, il devra avoir une bonne maîtrise des méthodes statistiques de collecte et d'analyse des données. La connaissance de la langue (le Français) et du cadre institutionnel de la CEMAC constitue un plus. Les experts-clés ne seront pas évalués lors de la présélection.
- 4.** Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement, (le Règlement) » Edition courante, relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de **conflit d'intérêts** sont applicables.
- 5.** Les candidats peuvent s'associer avec d'autres consultants pour renforcer leurs compétences respectives mais doivent indiquer clairement si l'association prend la forme d'une coentreprise et/ou d'une sous-traitance. Dans le cas d'un groupement, tous les partenaires de la coentreprise sont conjointement et solidairement responsables de l'intégralité du contrat, s'ils sont retenus.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de **Sélection Fondée sur la Qualité et le Coût** telle que décrite dans le «Règlement ».

De plus amples informations peuvent être obtenues tous les jours ouvrables à l'adresse mentionnée ci-dessous de 09 heures à 14 heures (heures locales).

- 6.** Les manifestations d'intérêt rédigées en français doivent être déposées à l'adresse mentionnée ci-dessous ou envoyées par courrier électronique au plus tard **le 06 juin 2018 à 14 heures** (heure locale).

Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)
736, avenue Monseigneur Vogt, B.P. : 1917 Yaoundé - CAMEROUN
Tél : (+237) 22 23 40 30/60, Fax : (+237) 22 23 33 29

**A l'attention de Monsieur le Coordonnateur de la Cellule en Charge du Suivi de la Préparation et de la Mise en œuvre des Projets de la BEAC (CSPMP),
Porte 1208, Email : adoum@beac.int**

Yaoundé, le 15 mai 2018

Le Coordonnateur de la Cellule